

# LES MOTS ET LES CAUSES.

## LE *DICTIONNAIRE* DE COËTANLEM (1749-1827)

Symposium de la BRETAGNE LINGUISTIQUE

Vendredi 10 décembre 2010

Faculté Victor-Segalen, Brest, salle des thèses (C219)

9 h. 30 – 16 h. 30

Acheté par la ville de Brest et actuellement conservé au CRBC, le dictionnaire manuscrit dit de Coëtanlem est l'œuvre de Pierre Joseph Jean chevalier de Coëtanlem de Rostiviec, né à Saint-Martin-des-Champs en 1749 et mort à Henvic en 1827. Le titre que l'auteur donne à son manuscrit explique parfaitement l'ambition qui l'anime : *Dictionnaire de la langue bretonne [...], par Dom Louis Le Pelletier [...]; et c'est d'après cette édition que le présent manuscrit a été dressé avec des additions et remarques par Monsieur de Coëtanlem, en son château de Trogriffon, près Morlaix.* En effet, ce manuscrit, relié en 8 volumes en 1820, comporte près de 9 000 pages et constitue la dernière somme encyclopédique – dans le sens des Lumières – du breton.

L'auteur compile et complète les grands dictionnaires d'Ancien Régime – à savoir ceux de Julien Maunoir (*Le sacré college de Jesus divisé en cinq classes, ov l'on enseigne en langue Armorique les leçons Chrestiennes avec les 3. clefs pour y entrer, vn Dictionnaire, vne Grammaire & Syntaxe en même langue*, 1659), Grégoire de Rostrenen (*Dictionnaire françois-celtique ou françois-breton*, Rennes, 1732), et surtout Dom Louis Le Pelletier (*Dictionnaire étymologique de la Langue Bretonne*, 1752). Il fournit de nombreuses corrections et additions au texte de Le Pelletier et il fait des commentaires linguistiques et extra-linguistiques qui représentent une source de premier ordre : elle intéresse les sociolinguistes, les dialectologues, les lexicographes, les littéraires, les historiens et les ethnologues. En effet, à côté de références littéraires ou historiques abondantes, l'œuvre de Coëtanlem contient de nombreuses observations sur la vie quotidienne des gens de son « país », par exemple l'alimentation ou le travail ainsi que les pratiques langagières. Ces longues annotations constituent donc, chose rare, un témoignage direct sur les habitants de cette contrée.

La numérisation de cette somme a été finalisée en 2008, et le dictionnaire est intégralement disponible sur le site internet *Hermine*. Le symposium se propose donc de réunir des chercheurs de différentes disciplines afin de mettre en lumière l'intérêt de cette œuvre encyclopédique, et d'explicitier sa genèse.



Symposium organisé par le Centre de Recherche Bretonne et Celtique avec le concours du Conseil général du Finistère et de Brest métropole océane



## *Programme et résumés*

- 9 h 30 : **Bénédicte JARRY**, « Le dictionnaire de Coëtanlem : histoire et valorisation d'un document exceptionnel »
- 10 h 15 : **Ronan CALVEZ**, « Les mots et les sources »
- 11 h 00 : Pause
- 11 h 30 : **Jean-François SIMON**, « Pour une meilleure connaissance des techniques agricoles anciennes de Bretagne. La lexicographie au service de la technologie »
- 14 h 15 : **Fañch POSTIC**, « Les dictionnaires bretons sources pour l'ethnographie : l'article 'Eghinat' chez Coëtanlem et Le Pelletier »
- 15 h 00 : Pause
- 15 h 30 : **Daniel LE BRIS**, « Entre Penzé et Rivière de Morlaix : prises de paysage linguistiques réalisées par Coëtanlem »

Bénédicte JARRY

## **Le dictionnaire de Coëtanlem : histoire et valorisation d'un document exceptionnel**

Pierre Joseph Jean, chevalier de Coëtanlem de Rostiviec (1749 - 1827) entreprit à la Révolution française la rédaction d'un *Dictionnaire de la langue bretonne* qui, s'il prend appui sur l'ouvrage de Dom Louis Le Pelletier, se trouve enrichi de nombreuses remarques personnelles sur les coutumes et la vie rurales, les croyances religieuses, l'histoire et la géographie locales, assorties d'abondantes références à la culture classique.

Ce document manuscrit de près de 9000 pages, présentant un remarquable intérêt à la fois linguistique, historique et littéraire, a été découvert en 2003 par les chercheurs du CRBC. Il a pu être acquis par la Ville de Brest, grâce à une collaboration exemplaire avec le CRBC, l'Etat et la Région Bretagne. Il est aujourd'hui déposé au CRBC à des fins d'étude et de recherche.

C'est avec le concours de ces mêmes partenaires, mais aussi de la Mission Recherche et Technologie (MRT) du Ministère de la Culture et de l'association de coopération des bibliothèques et centres de documentation en Bretagne (COBB) que le projet de numérisation et d'indexation de ce manuscrit, qui a abouti à sa mise en ligne sur le portail Hermine, a pu être conduit, permettant ainsi à un large public d'accéder à ce document exceptionnel.

## Les mots et les sources

Dans son grand œuvre, Coëtanlem cite avec abondance le fabuliste La Fontaine. Plongé dans les pages du dictionnaire à la recherche des sources en breton de l'auteur, je me suis parfois demandé si la montagne n'allait pas accoucher d'une souris. En effet, au premier abord, la récolte peut sembler bien maigre. Néanmoins, entre les lignes, se laisse entendre assez précisément ce que parler breton – et du breton – veut dire pour le sieur de Coëtanlem. Car c'est bien d'oralité dont il est question ici : alors que les sources françaises et latines du lexicographe sont livresques, ses sources bretonnes sont orales. Pourquoi ?

Extraits des quatre premiers volumes du dictionnaire, les exemples ci-après illustreront mon propos.

### Tome I :

p. XXXVI-XXXVII : « La lettre R peut bien avoir été remplacée par les Bretons dans quelques mots de nouvelle création qui étoient étrangers à leur langue et qu'ils auront assez mal entendus pour lui substituer L tels sont Prioldi, Ploculeur, et Ral ; mais ce dernier n'est guères adopté que dans les villes où la langue est plus altérée, car ceux qui savent le Breton disent Rouez qui signifie Rare ».

p. LX. Dans un développement sur les caractéristiques du dialecte de Léon et la prononciation /er/ de l'article indéfini, il précise :

« Je conviens au surplus que la plupart des noms propres sont défigurés dans les actes. Les gens de justice qui les rédigent demeurent ordinairement dans les villes : ils ne savent pas tous le breton ; la plupart le prononcent très-mal : ils négligent ordinairement les aspirations et les variations des mutes, et si on trouve si souvent An pour Ar dans les noms propres, cela vient surtout de l'ignorance des suppositoires de la Chicane, qui fourrent leur An partout »

p. 15 : il donne *Absoff* ; *Abus* ; *Abusi*, avec la mention P.G. dans la marge et il écrit : « Je ne prétends pas donner ces mots pour vrais bretons, mais le P.G. les a insérés dans son Dict. et de fait ils sont en quelque façon consacrés par l'usage de l'Eglise. »

p. 272 s. BAR : « Nos païsans y attachent aussi une idée de quelque chose de surnaturel, et plusieurs se persuadent volontiers qu'un ouragan, par exemple, qu'ils appellent Eur bar amser, est causé ou excité par le diable ou par quelque sorcier. Fort souvent ils imputent encore aux sorciers les maladies inconnues ou extraordinaires dont ils sont attaqués, d'autres fois à l'air ou au vent infecté par des sortilèges, et quelquefois cependant pour avoir passé sous le vent d'une marre infecte ou qui contenoit de l'eau croupie. Les espèces de mages ou soidisant médecins auxquels ils ont recours leur font ordinairement l'application de quelques simples, qu'ils appellent Lousou ou leur en font avaler le jus, en y melant un peu d'eau benite, ou marmotant quelques paroles barbares ou magiques, (car la plupart passent aussi pour magiciens,) et quelques cérémonies superstitieuses ou ridicules. Lorsque les malades en reviennent, ces charlatans ne manquent pas de s'en attribuer la gloire, et leur réputation s'accroît de plus en plus. Si les malades périssent, on se contente de dire : Scoet e oant gant bar. Ils étoient frappés ou atteints ou attaqués non seulement d'un mal subit ou violent, mais même surnaturel ou d'un maléfice : ou bien Scoet e oant gant drouc-avel, à la lettre, ils étoient frappés ou atteints par mauvais vent ; et on a vu plus haut ce qu'ils entendoient par mauvais vent. Une telle déclaration de la part de ces jongleurs les justifie pleinement aux yeux d'une populace crédule, parcequ'ils ont la modestie d'avouer que leur science ne peut pas toujours triompher des maladies qui proviennent d'une cause surnaturelle. »

p. 312 s. BAUDREOU : « Je me rappelle aussi d'un couplet de chanson où Baudreou et Botou prenn sont également joints ensemble. Cette chanson avoit été faite à l'occasion d'un païsan devenu riche et glorieux, et qui avoit orné son chapeau d'un grand plumet. On la lui chanta à la procession du sacre, où il étoit sous les armes. Voici ce couplet, Air du Pange Lingua :

Thomas Cozten, gloriüs oc'h,  
Ar Béd oll a gombs ac'hanoc'h,  
abalamour d'ho plumachenn  
a so kehit ac eur scubælenn,  
Peleac'h ez ma ho coz juppenn,  
ho paudreou, ho poutou prenn ?

Ce qui veut dire : Thomas Cozten, vous êtes glorieux, tout le monde parle de vous à cause de votre plumet qui est aussi long qu'un balai. Où sont votre vieux pourpoint, vos gamaches ou vos guêtres et vos souliers de bois ou vos sabots ?

J'ai connu le petit fils de ce Thomas Cozten, mais je crois sa race éteinte. Sans cela je n'aurais pas pris la liberté de transcrire ici ce petit couplet satyrique qui auroit pu faire de la peine à ses descendants. »

## Tome II

p. 11 s. CAÇÇ : « De même pour exprimer le participe quassatus qui signifie furieusement agité, pourchassé, surmené ou mal-mené, je puis me servir de Gwal-gaççet ou Gwal-gasset, qui veut dire la même chose, et qui a l'avantage de présenter également la même racine cass, principe de quassus, dont on a formé quassatus. Je puis donc expliquer de la manière suivante, ce passage de l'Eneïde, où ilionée, l'un des capitaines de la flotte d'Enée demande à Didon la liberté de mettre à sec sur le rivage, afin de les radouber commodément, les vaisseaux troyens chassés par la tempête et entraînés par des vents furieux bien loin des côtes d'Italie, où ils vouloient aborder.

Sens littéral des termes que j'emploie dans ma traduction bret.

qu'il vous plaise, Dame débonnaire ; autrement Dame gracieuse, trouvez-bon que nous tirions bout à terre nos vaisseaux qui ont été rudement secoués, chassés, pourchassés ou mal-menés par les vents déchaînés.

Plijet ganeoc'h, itrôn hegar,  
ma tennimp à-benn en douar  
hor listri so bet gwal-gasset  
gant ann avelou diboëll.

Virgile est bien plus bref, puisqu'il exprime presque tout cela dans un seul vers, mais du moins je ne crois pas en avoir altéré le sens, et j'ai fidèlement rendu son participe quassatam.

quassatam ventis liceat subducere classem <sup>1</sup>.

æneïd. L. p. 502. »

p. 23 s. CAEZRELL. Il explique que la belette a plusieurs noms car on n'ose la nommer par superstition, de peur qu'elle ne vienne : « Quoiqu'il en soit je conviens que cette superstition subsiste encore dans nos campagnes, et de là vient sans doute que ces petits animaux ont tant de noms différents ; car avec le temps la première Epithète passant pour le vrai nom, qu'on veut s'abstenir de prononcer, on leur en impose un nouveau. Pour ce qui concerne la Belette je n'en sçaurois douter, après avoir eu occasion de m'en convaincre bien clairement. Je me trouvois un jour dans une ferme du côté de Tréguier, où l'on me dit, en parlant des vaches que l'on craignoit que les Demoiselles ne se fussent introduites dans l'étable. J'étois jeune alors, et dès qu'il fut question de demoiselles, je témoignai le désir de faire connoissance avec elles, mais la vieille fermière me [24] tira de mon erreur en m'apprenant que ce qu'elle avoit désigné par le nom de Demesellet (Demoiselles) n'étoit autre chose que de petits animaux, qu'elle nommoit ainsi, parceque s'ils s'entendoient appeler de leur vrai nom, ils ne manqueroient pas de venir teter ses vaches, et les épuiseroient de manière à les faire périr. Je ne pus m'empêcher de rire de ma méprise et de sa superstition ; et je lui demandai quel étoit le vrai nom de ces redoutables animaux, puisque Demesell (Demoiselle) pl. Demesellet, n'étoit qu'une affaire d'étiquette, un simple titre de politesse que prescrivait la crainte. Elle me répondit tout bas à l'oreille que le nom de ce petit animal étoit Coantic, pl. Coantighet. C'est un diminutif de Coant, joli, jolie et signifie par conséquent petite jolie ou joliette il y a assez d'apparence que ce dernier nom est encore une Epithète aussi bien que Buhan, Cæzrell, Propic. »

p. 197 s. CASTELL : « Nous sortons d'une Révolution qui a pensé bouleverser toute l'Europe. Nous avons vu les trônes renversés, les autels détruits, des classes entières de citoyens proscrites, les propriétés envahies, les loix sans vigueur, le désordre et l'anarchie étendant partout leurs ravages. Je ne pousserai pas plus loin ce tableau hideux, mais personne n'ignore que pour arrêter ce torrent qui menaçoit de tout engloutir, il ne falloit pas moins qu'un héros suscité par la providence même, et Napoléon a paru. De la même main dont il a relevé le trône des franç<sup>s</sup>, il a commencé par relever les autels, rétablir la religion, rappeler ses ministres et leur rendre tous les biens non-aliénés dont on les avoit dépouillés.

Maintenant si, sous prétexte de célébrer tant de bienfaits, il se trouvoit un prêtre assez lâche et assez impudent pour avancer que l'Eglise de France seroit aujourd'hui bien pauvre, si elle n'avoit point d'autres revenus que ceux que lui ont donnés les prétendus rois ou empereurs, S<sup>t</sup> Louis, Charlemagne et autres, de quel oeil ce héros magnanime recevrait-il un hommage si méprisable ? Quelle opinion auroit-il de l'esprit, du jugement et surtout de la gratitude d'un si vil adulateur ? »

p. 374 s. COCKILLOC : « J'ai entendu au sujet d'un coq un fragment de chanson bretonne qui paroisoit assez jolie, mais je n'en connois que le commencement. Le voici :

Allas ! Siwas marw et zew va c'hog,  
Caezr eb deveus bet beza rog,  
Collet en n'eus he grog :  
E Lesneven ew decedet,  
Cals a ier zo intanvezet,

<sup>1</sup>. « Permetts-nous de tirer au sec notre flotte détruite par la tempête ».

Ne allont mwy dezwi, &<sup>c</sup>  
 c'est-à-dire en f<sup>r</sup>  
 hélas ! malheureusement mon coq est mort,  
 il a eu beau être arrogant,  
 il a perdu son croc :  
 il est décédé à Lesneven  
 Bien des poules sont veuves,  
 Elles ne peuvent plus pondre &<sup>c</sup> »

p. 377 s. COENVI : « Et malgré ma vénération pour l'antiquité, je soupçonne que les écrits Bret. qui sont venus jusqu'à nous, en très petit nombre, n'étoient pas fort corrects. Les doubles ff par lesquelles les anciens écrivains affectoient de terminer leurs infinitifs ne signifient rien en Léon où on ne les prononce pas du tout, et où l'on a très bien fait de les supprimer, puisqu'on n'en tient aucun compte ».

p. 525-526 s. COUST : « il seroit bien difficile de trouver dans cette langue [le breton] un écrit de 500 ans seulement. Seroit-on fondé là-dessus à dire qu'elle n'a pas 500 ans d'antiquité ? »

p. 967 s. DISCOGHELLA : « j'ai encore trouvé Discoghell dans un ancien couplet de chanson, où il étoit employé figurément et malgré les sens divers et les origines différentes de Discoghella, le Discoghell de la chanson pourroit se concilier un peu avec l'un et l'autre. C'étoit une chanson satyrique contre les parvenus et surtout contre leurs femmes, qui quittoient la quenouille et le fuseau pour s'occuper de toilette, ou qui affectoient de prendre de grands tons, de grands airs, de riches parures à l'imitation de la noblesse à laquelle seule il étoit permis de porter de la soie, d'après les loix somptuaires de nos anciens rois. Quoiqu'il en soit, voici ce couplet, afin que chacun en puisse juger.

Etrezoc'h, noblanç discoghell,  
 a so sawet a wal raçç,  
 neb o caffè dindan cebell  
 a dleffe brêwi o façç  
 List ar c'hebell gant an noblanç  
 Pere a ell o doughenn,  
 Deoc'h-hu ne deo ket dismeganç  
 Beza coeffet e lienn

Ne vot ket gwaz dighemmeret gant o kerent kigherrienn <sup>2</sup>.

On voit bien que Discoghell est un adjectif ou une épithète dont on qualifie cette noblesse parvenue, et qu'on pourroit traduire ce couplet ainsi : Entre vous autres, noblesse equenouillée (en adoptant la définition de D.P.) ou bien entre [968] vous autres, noblesse imitatrice des grands tons, qui êtes issue d'une méchante rae, quiconque vous trouveroit sous le chaperon devroit vous casser la figure ; Laissez les chaperons à la noblesse (c'est-à-dire aux vrais nobles) qui peuvent bien en porter ; Pour vous ce n'est pas deshonneur d'être coëffées en toile : vous n'en serez pas plus mal accueillis de vos parents bouchers. »

p. 1053 s. DIVOTES [qui n'est pas chez DP] : « j'ai entendu chanter une gavotte où l'on disoit :

Dont a eure da Ghæ-ahes  
 Diloezr ha divotes.

Ce qui signifie : il vint à Carhaix sans bas et sans soulier, c'est-à-dire qu'il arriva nuds pieds. »

p. 1186 s. DROUIN : « Au mot Discoghell, j'ai inséré un couplet où ce mot étoit inséré. Le mot Drouin se trouve aussi dans le couplet suivant de cette vieille chanson.

Livirit dign, traou dibœllet,  
 Demesellet a wall chanç,  
 pe gant piou oc'hu bet gwallet,  
 d'ho transformi e noblanç ?  
 ho re nessa so carserrienn  
 ha dougherrien an drouin,  
 spazerrienn moc'h ha crouezrienn  
 ha gwiaderrienn ballin,  
 pillauerrienn, trafikkerrienn  
 d'ar pez a chomm er gribin.

Ce qui signifie : Dites-moi, etes sans retenue, demoiselles de male-chance, par qui avez-vous été engrossées pour vous transformer en noblesse ? Vos proches sont des vidangeurs et des porteurs de drouine (ou des chaudronniers) des saneurs de porcs, des faiseurs de cribles (ou des vanniers) des tisserands de ballins, des chiffonniers, des traficants de ce qui reste dans le seran (c'est-à-dire des marchands d'étoupe) »

<sup>2</sup>. En marge, Coëtanlem écrit ceci : « Cette dernière ligne devoit faire deux vers, mais la rime étoit en défaut. »

### Tome III

p. 340 s. FALLENTEZ : « On s'en sert également pour exprimer le peu de valeur, la dépréciation ou le vil prix des denrées, vilitas. C'est encore un dérivé de fall. Voici une phrase très ordinaire chez nos colons quand le commerce n'allait pas à leur gré : Kemment a fallentez a voa war an traou ma teuenn scañ-bras d'ar ghear, mot à mot : il y avoit tant de foiblesse sur les choses que je venois grandement léger à la maison, c'est-à-dire : Les denrées se vendoient à si bas prix que je m'en retournois très-légerement à la maison ou la bourse vuide, ce qui revient aux plaintes du berger de Mantoue :

Non unquam gravis ære domum mihi dextra redibat <sup>3</sup>.

Virg. Bucol. Eglog. 1. p. 6. »

p. 966 s. GWALC'H examine Gwelc'h, « le lavage ou l'action de laver » : « Nous avons encore les composés Azgwelc'hi, relaver, laver de plus en plus, va gwelc'hit, va azgwelc'hit, lavez-moi, relavez-moi, Amplius lava me, &c<sup>4</sup> Psalm. 51 <sup>4</sup>. Voici la paraphrase de ce verset :

va gwelc'hit, va azgwelc'hit, grit eur c'hwez d'ho toare :

peur-nættait va ezne, ma vezo adarre

ken agreabl dirazoc'h, eghis pa zortias

diwar font ar vadizziant gant eur zantelælez-vras.

Ce qui veut dire littéralement : Lavez-moi, relavez-moi, faites une buée à votre manière ; achevez de nettoyer mon ame, afin qu'elle soit encore aussi agréable devant vous, comme lorsqu'elle sortit dessus le font du baptême avec une grande sainteté. »

p. 1051 s. GWELAN. Il rappelle le miracle de saint Paul et des oiseaux de mer qui pillent le blé entreposé : « Ce miracle est encore rappelé sommairement dans l'hymne de vêpres, où l'on dit que St. Paul chassa devant lui, comme un troupeau de moutons, une quantité d'oiseaux qui ravageaient les bleds, et qu'il les renferma dans une cave ; qu'ils n'en sortirent qu'à ses ordres, et qu'ils quitterent enfin ce sol consacré, où ils ne devoient plus remettre les pieds. C'est le sens de ces paroles :

alitur turbam sata sublegentem,  
ut gregem cogit, caveaque claudit,  
cum jubet, nunquam reditura sanctis  
exulat agris.

Il existe une traduction bretonne, ou plutôt une imitation assez grossière de cette hymne que j'ai entendu chanter aussi sur le même air. Les oiseaux dont il est fait mention dans le latin, sans les nommer, sont appelés Gweleznet dans le breton. Voici la strophe qui répond à celle que j'ai transcrite cidessus :

E fæçon deñvet e cundu gweleznet,  
d'he væstr d'ar scolach, palamour d'ho ravach ;  
pa ziffenn outhô, hini mwy ne zistrô  
da scrabat erw <sup>5</sup>.

Le peuple est persuadé que depuis ce temps là les gwelans ne [1052] sauroient nuire, que même le contact de la terre franche leur brûle les pieds ; ce qui est cause qu'ils ne peuvent guères s'y arrêter. »

### Tome IV

p. 149 s. HIRVOUT : « Quoiqu'il en soit le mot Hirvoudi s'applique quelquefois aux bêtes, aussi bien qu'aux hommes ; et je me rappelle d'avoir entendu chanter un couplet sui se terminoit de la sorte :

Evel an durzunell, pa zeu da goll he phar,

Ne ra nemet hirvoudi pelloc'h war an douar.

Ce qui veut dire: comme la tourterelle, lorsqu'elle vient à perdre son pareil (c'est-à-dire lorsqu'elle perd son mâle) ne fait plus désormais que gémir sur la terre. »

<sup>3</sup>. « Jamais je ne revenais au logis les mains chargées d'argent ».

<sup>4</sup>. « Amplius lava me ab iniquitate mea, / et a peccato meo munda me ».

<sup>5</sup>. « Comme des moutons, il mène les goélants / A son maître, à l'étude, à cause de leurs dégâts ; / Comme il le leur interdit, plus aucun ne revient / Gratter le sillon ». Dans la version latine, il est question de « la gent ailée ».

**Pour une meilleure connaissance des techniques agricoles anciennes de Bretagne.  
La lexicographie au service de la technologie**

Les spécialistes de l'histoire des techniques agricoles s'entendent pour dire que la littérature française (et probablement bretonne) contemporaine fait un usage souvent incorrect des termes techniques relatifs aux pratiques agricoles (pour illustration qui se voudrait probante, il sera fait un rapide examen des sens ainsi donnés au mot « sillon », « *ero* »).

De sorte que pour parvenir à une juste connaissance de tels termes techniques et à leur emploi approprié, ces spécialistes se tournent d'abord vers les « grands ancêtres »<sup>6</sup> de l'agronomie européenne que, en vertu d'un « esprit d'observation et un jugement sûrs »<sup>7</sup> qui les auraient caractérisés, ils créditent de descriptions précises de faits techniques anciens qu'ils ont observés, leur attribuant dans le même temps la responsabilité du passage de certains termes vernaculaires dans le langage français savant, puis courant.

Mais, ce faisant, ou les dits agronomes ne rapportent que des termes en usage dans les langues romanes, ou ils interprètent des termes bretons qu'ils ont entendus, avec la part d'imprécisions que cela comporte. De leur côté, les technologues que ces questions intéressent, ne se sont pas particulièrement souciés, à ma connaissance, d'étudier les mots bretons exprimant de telles réalités techniques. C'est à ce titre que les lexicographes qui ont établi des dictionnaires breton-français peuvent être convoqués : pour pallier les carences éventuelles des « grands ancêtres » et pour peut-être apporter de nouveaux éléments d'appréciation qui peuvent éclairer le sujet.

---

<sup>6</sup>. François SIGAUT, *L'agriculture et le feu. Rôle et place du feu dans les techniques de préparation du champ de l'ancienne agriculture européenne*, Paris, EHESS – La Haye - Mouton et Co, 1975, p. 5.

<sup>7</sup>. *Id.*, p. 6.

## Les dictionnaires bretons sources pour l'ethnographie : l'article « Eghinat » chez Coëtanlem et Le Pelletier

Alors que la documentation antérieure à la Révolution française fait souvent défaut, les dictionnaires (Le Pelletier, Grégoire de Rostrenen...ou Coëtanlem) se révèlent des sources précieuses pour la connaissance de certaines pratiques calendaires sous l'Ancien Régime. Ainsi, à l'article « Eghinat », où Pierre de Coëtanlem reprend très largement – en s'y référant d'ailleurs – ce que dom Louis Le Pelletier écrivait dans son propre *Dictionnaire* publié en 1752, on apprend que ce terme désigne en Léon deux type de quêtes des étrennes qui ont lieu le dernier jour de l'année : les premières rurales et paisibles, admises semble-t-il par le clergé, consistent, pour des jeunes ruraux, à aller de maison en maison chercher leurs étrennes en chantant des cantiques liés à la Nativité ; les secondes profanes et urbaines, organisées par la bourgeoisie au profit des indigents donneraient lieu, selon Coëtanlem et Le Pelletier, à des excès qui en font de véritables « bacchanales », notamment à Morlaix. Mais pas plus Le Pelletier que Coëtanlem ne donnent de précisions sur le déroulement même de ces quêtes et se contentent, pour Morlaix, de renvoyer à l'article « Guignannée » du *Dictionnaire* de Gilles Ménage (1694). Toutefois, dans un manuscrit de son dictionnaire, daté de 1716, Le Pelletier nous livre quelques précieuses informations supplémentaires et donne même un couplet de la chanson utilisée par les quêteurs de Morlaisien.

Mais l'un des principaux apports de Le Pelletier, suivi à quelques nuances près par Coëtanlem, est étymologique. Il semble bien, en effet, être le premier en France à remettre en cause l'explication jusqu'alors unanimement retenue pour rendre compte de l'origine d'un mot déjà attesté au XIV<sup>e</sup> siècle pour désigner les étrennes et leur quête. Très vite - dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle - l'homophonie à laquelle se prêtent les formes courantes telles que « a(u)guilanleu », « a(u)guilaneu »... a en effet conduit à une interprétation par « au gui l'an neuf », en référence au cri supposé des druides cueillant le gui à l'aide de leur serpe d'or. Elle sera reprise, au fil des siècles, dans nombre d'ouvrages et de dictionnaires qui, au besoin, n'hésitent pas à ajouter aux *Fastes* d'Ovide un vers qui ne s'y trouve pas : « Ad viscum druidae, druidae clamare (cantare) solebant » / « Au gui les druides, les druides avaient l'habitude de crier (chanter) ». Personne avant Le Pelletier n'avait semble-t-il relevé l'aberration de mettre dans la bouche des druides une expression « Au gui l'an neuf » clairement française. Le Pelletier, puis Coëtanlem proposent de voir dans *egmad*, le mot *egin*, « pointe », « germe », une étymologie qui, au XIX<sup>e</sup> siècle sera admise par Emile Souvestre, Pol de Courcy, Pitre-Chevalier... et par La Villemarqué qui, en 1856, y rallie Jacob Grimm. L'hypothèse initiée par Le Pelletier a le mérite de rendre compte de la présence sur toute la façade atlantique de l'Europe d'un mot de la même famille pour désigner les étrennes : de l'Ecosse (hogmanay) jusqu'à l'Espagne (aguinaldo), en passant par l'Île de Man, la Cornouaille britannique, les îles anglo-normandes, l'ouest de la France.

**Entre Penzé et Rivière de Morlaix : prises de paysage linguistiques réalisées par Coëtanlem.**

En 1820, Pierre-Joseph-Jean Coëtanlem achève son dictionnaire encyclopédique breton-français de 8334 pages. Commencé durant la Révolution française, cet ouvrage contient les principales sources lexicographiques bretonnes disponibles à cette époque. En prime abord, le *Dictionnaire de la langue bretonne* de Dom Louis le Pelletier, 1752, le *Dictionnaire françois-celtique* de Grégoire de Rostrenen, 1732, et le *Sacré Collège de Jesus* de Julien Maunoir, 1659. En tant que lexicographe, Coëtanlem admire la science étymologique et reflète les préjugés des sociétés savantes de son temps. Il accorde ainsi plus d'estime aux sources imprimées qu'aux sources orales. Isolé dans son manoir de Trogriffon, il effectue un énorme travail de compilation, de citation et de comparaison à partir des livres et manuscrits conservés dans sa bibliothèque. Selon François Falc'hun, « l'intérêt linguistique est plus mince » que l'ensemble des pages du dictionnaire. « Il tient dans les rares précisions que l'auteur nous donne, comme par distraction, sur le breton de Morlaix. »

En glanant « ces rares précisions », j'ai essayé de rassembler un certain nombre de données extérieures à la bibliothèque du manoir et qui nous renseignent sur la géographie linguistique côtière entre la Penzé et la Rivière de Morlaix. Certaines occurrences correspondent au vocabulaire de source orale déjà collecté dans cette région au cours d'enquêtes linguistiques relativement récentes ou dans des études plus anciennes (Roussel, Lhuyd ...).